ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ALPES MARITIMES JUIN 2021

CANTON 9. LE CANNET - MOUGINS

POUR UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE



Jean-Jacques **BRÉGEAUT**
Conseiller municipal

Chantal **CHASSERIAUD**
Conseillère municipale et communautaire

Remplaçant
Jean Michel **BOURDILLON**
Conseiller municipal

Remplaçante
Anne **MANAUTHON**
Ancienne Conseillère municipale

NOTRE ENGAGEMENT EST DE PRENDRE EN COMPTE LA NÉCESSAIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les derniers événements de pluies torrentielles (2015 et 2020) nous ont encore rappelé que nous ne pouvons plus poursuivre sur le même modèle de développement. Notre canton Mougins / Le Cannet doit tendre également vers l'autonomie énergétique tout en réduisant l'impact environnemental de ses besoins en matière de logement et de transport. La transition vers ce nouveau modèle est porteuse de bien-être car elle renforcera la qualité de vie et entrainera la création d'emplois publics et privés. Nous ne pouvons pas nous résigner à vivre dans un espace engorgé par le trafic automobile et avec les nuisances qui en découlent.

Le Cannet et Mougins ont une grande tradition d'accueillir des artistes. La richesse culturelle et l'histoire locale sont également très riches et remontent même avant notre ère. Riche au niveau forestier comme la Forêt du Coudouron, riche au niveau agricole dans la plaine des Bréguières, riche au niveau archéologique comme le secteur de La Borde et du Carimaï.

Cette histoire pourrait être revisitée à travers une Maison des Patrimoines au cœur de Médiathèques restructurées.

Si nous voulons garder ce poumon vert existant, nous devons préserver définitivement les espaces naturels et arrêter l'étalement urbain sur nos territoires :

- Sanctuariser les espaces boisés, les espaces naturels et la biodiversité.
- Arrêter l'expansion des constructions sur les espaces naturels et agricoles.
- Restaurer la partie, pour l'instant inaccessible, du canal de la Siagne entre Notre Dame de Vie et le Cannet.

Rassemblement de la gauche, des écologistes et des citoyens

europe écologie les Verts · GÉNÉRATION·S · GDS Gauche Démocratique & Sociale · 06 MOUGINS autrement · PCF · PS Social-Écologie



Des logements accessibles à tous



POUR UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE

Le taux de logement social, selon la loi SRU est de 25% pour toutes les communes. En 2017, avec 17.25% à Cannes, 8.37% à Mandelieu-La Napoule, 9.76% à Mougins ou encore 7.78% au Cannet-Rocheville. Ces taux nous montrent bien que nous sommes hors la loi. Des carences qui deviennent insupportables pour de nombreuses familles.
Notre département doit être une force de propositions pour répondre à une demande récurrente « d'un Toit pour tous ». Nous avons les moyens de le faire sans détruire nos espaces de vie et surtout le devoir d'accompagner nos concitoyens les plus en difficulté.
Nous avons moins de 11% de logements sociaux sur le Département et 25% des locataires qui vivent sous le seuil de pauvreté. Il y a urgence avant que « le vivre ensemble explose à nos portes ».

- Amplifions la construction des logements sociaux pour palier à la carence organisée par la majorité sortante.
- Favorisons le retour massif de logements vacants sur le marché avec des garanties pour les propriétaires.
- Rénovons les logements anciens pour cesser de convertir les zones naturelles en zones urbanisables afin de préserver la biodiversité, les corridors écologiques et les parcs forestiers.
- Créons de nouvelles maisons de retraite publiques accessibles à tous les budgets.



Des aménagements raisonnés



POUR UN DÉPARTEMENT QUI NE LAISSE PERSONNE AU BORD DE LA ROUTE

Nous devons prendre en compte les besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en particulier en créant les emplois nécessaires et rémunérés à leur juste valeur. Nous devons élaborer un schéma départemental cohérent en construisant des équipements publics adaptés. Nous devons mettre toute notre énergie pour favoriser le lien entre les générations et encourager l'habitat partagé.
Soyons audacieux:

- Portons les projets de « Territoire Zéro chômeur ».
- Accompagnons l'État sur les questions relatives aux femmes, notamment sur les violences et la précarité et combattre toutes sortes de discriminations.
- Soutenons la vie associative, pilier de notre démocratie, et les initiatives solidaires.
- Favorisons la réussite des jeunes et surtout de ceux qui cumulent études et travail salarié, en les accompagnant financièrement.
- Soutenons les services de santé par un maillage de notre territoire avec des maisons de santé publiques.
- Redonnons les moyens nécessaires à la prévention spécialisée et à l'accompagnement éducatif des familles en difficulté, éléments essentiels de la cohésion sociale.



Pour un meilleur avenir de nos enfants



LE DÉPARTEMENT SUR LE FRONT DES INÉGALITÉS SOCIO-SCOLAIRES

Le département a en charge la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations et le fonctionnement des collèges. Il doit mener une politique volontariste de lutte contre les inégalités scolaires, bien souvent le décalque des inégalités sociales.
Cela passe par différents dispositifs de soutien à l'achat de fournitures scolaires, à l'acquisition de matériel informatique, d'aides aux pratiques sportives et culturelles ou encore la lutte contre le décrochage afin de favoriser la poursuite d'études supérieures.
Nous proposons de :

- Mettre en place un Pass culturel et sportif départemental.
- Lutter contre le décrochage scolaire par une prise en charge et un suivi des élèves en situation d'exclusion et d'échec en créant un réseau de soutien scolaire réservée aux collégiens.
- Mettre en place des aides à l'achat de fournitures scolaires, à l'acquisition de matériel informatique, favoriser l'accompagnement numérique et la lutte contre l'illettrisme numérique.
- Lutter contre la précarité menstruelle en mettant à disposition des produits hygiéniques gratuits dans les établissements scolaires.

Le collège des Campelières, un des derniers de type « Pailleron », est situé dans notre canton. Sa rénovation est programmée depuis plus de 20 ans, il doit être reconstruit. Il faut profiter de sa reconstruction pour compléter par une offre éducative et culturelle auprès du jeune public en y accolant la création d'un espace culturel.
Une étude doit être faite pour envisager la construction d'un collège supplémentaire sur Mougins.



Un département où il fait bon vivre



UNE OFFRE CULTURELLE, SPORTIVE ET ASSOCIATIVE POUR TOUS

Le département a en charge les musées départementaux, mais aussi le rayonnement culturel sur l'ensemble du département : musique, expositions, bibliothèques, médiathèques, concerts, théâtres, événements culturels…Il assume les missions de développement de l'enseignement artistique ainsi que le soutien aux associations sportives. Il soutient de nombreux projets artistiques portés par les associations et les collectivités du territoire. Son appui serait insuffisant s'il ne s'accompagnait pas d'une mise en réseau, d'une recherche de complémentarité et de mutualisation des initiatives locales. Le Cannet et Mougins ont une grande tradition d'accueil d'artistes tels que, pour les plus connus : Pierre BONNARD, Pablo PICASSO, Raymond PEYNET, Victorien SARDOU, Henri LEBASQUE ou Francis PICABIA.
Le département doit favoriser la connaissance et l'accès aux œuvres de ces artistes célèbres mais aussi permettre à nos artistes contemporains locaux l'exposition de leur art.

Notre volonté est de remettre le social et le vivre ensemble à la première place des priorités du Département



Pour une planète préservée



PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT...

Il y a urgence écologique et sanitaire: n'attendons pas 2050, où l'air risque de devenir irrespirable, pour faire bouger les choses.

Un danger sanitaire invisible nous guette sur le bassin de vie de Mougins à Cannes. C'est la pollution qui progresse et parait même hors de contrôle.

Entre l'autoroute et sa bretelle, la pénétrante vers Grasse et le survol de notre territoire par les avions privés, nous sommes constamment agressés par des nuisances sonores accompagnées par des nuisances atmosphériques.

Cette pollution est aggravée par les paquebots de croisière en escale dans la baie de Cannes.



Plus de mobilité, moins de pollution



...EN OSANT D'AUTRES CHOIX

Nous prendrons les mesures indispensables pour rendre les transports en commun gratuits dans toutes les villes du département dont la circulation est déjà saturée. Bien sûr, cette gratuité demandera des financements importants mais ils existent déjà au sein de l'État, de la Région, du Département, des Collectivités locales et des Entreprises de plus de neuf salariés.
La gratuité des transports en commun contribuerait à réduire la pauvreté tout en en favorisant la mixité sociale. Ce choix a déjà donné d'excellents résultats dans d'autres départements comme dans 30 grandes villes dont Aubagne ou Dunkerque.
20 ans ont été perdus par nos gouvernants dans la réduction des gaz à effet de serre, même les objectifs de la COP'21 sont loin d'être atteints. Le bénéfice attendu de cette mesure sera pour l'avenir de nos enfants et il se trouvera dans l'air qu'ils respireront.
Nous proposons donc

- La gratuité des transports.
- La mise en place de parking de covoiturage pour limiter le nombre de véhicules.
- Une aide départementale pour les déplacements dits «propres».
- Le développement des pistes cyclables.
- La limitation des paquebots dans la baie.

Ne laissons pas les autres choisir à notre place, votons BRÉGEAUT/CHASSERIAUD

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par Azur Graphic - Distribué par des bénévoles et des militants